



SYNTHÈSE DU DOSSIER DE CONCERTATION

Projet de construction
d'un nouvel atelier de forge
dans la zone industrielle du Creusot
(région Bourgogne-Franche-Comté)

Forge+



concertation.forgeplus.fr

CONCERTATION CONTINUE

Introduction au projet Forge+

Le projet Forge+ émerge dans un contexte où les prévisions en matière de besoin de production d'énergie décarbonée sont croissantes et où l'énergie nucléaire est identifiée comme l'une des réponses à la hausse de consommation d'électricité à venir. Ces enjeux renforcent la nécessité de Framatome d'augmenter ses capacités de production pour permettre à la France d'être en mesure d'assurer le développement de son parc nucléaire, mais également pour se positionner face à la demande internationale, sans recourir à de la sous-traitance étrangère. Le projet Forge+ participerait ainsi à renforcer la souveraineté industrielle et énergétique de la France.

Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), du 27 mai au 27 juillet 2025. Il est désormais en phase de concertation continue sous l'égide de Marion FURY, garante nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP), jusqu'à la procédure d'enquête publique à venir.

Le projet en bref

Le projet Forge+ est un projet de nouvel atelier de forge au sein de la zone industrielle du Creusot qui devrait permettre à Framatome de doubler sa capacité de production et de produire 100 % des composants forgés nécessaires à la fabrication du circuit primaire d'un réacteur nucléaire de type EPR/EPR2. Ces réacteurs seront installés en France ou à l'international.

Les objectifs du projet Forge+

Ce projet répond à un objectif de souveraineté nationale par la relocalisation de la production de la chaudière nucléaire, dont une partie des pièces forgées (celles de plus grande dimension) provient actuellement d'un forgeron étranger.

Au-delà de la demande en matière de construction d'EPR/EPR2 en France ou à l'international, Forge+ pourrait également servir les besoins des SMR (petits réacteurs modulaires) ou encore des chaudières nucléaires embarquées par les unités mobiles de la Défense Nationale (collaboration avec Naval

Group), garantissant des débouchés diversifiés pour ce nouvel équipement. Le projet Forge+, en complément de l'activité de la forge actuelle de Framatome au Creusot, permettrait de répondre à l'entretien et la maintenance du parc nucléaire français en exploitation, notamment dans le contexte de poursuite de fonctionnement des réacteurs au-delà de leurs 40 ans.

La nécessité du projet Forge+ dépend néanmoins fortement de la commande prévue des 8 EPR2 supplémentaires par la France.

Framatome en quelques mots

Framatome est une entreprise spécialisée dans la conception et la construction de centrales nucléaires. Elle est présente à chaque étape du processus, sur tous types de technologies de réacteurs. Framatome est une filiale du groupe EDF, détenue à 80,5 % par EDF et à 19,5 % par Mitsubishi Heavy Industries. L'entreprise est implantée dans 20 pays sur plus de 70 sites et emploie plus de 20 000 salariés à travers le monde.

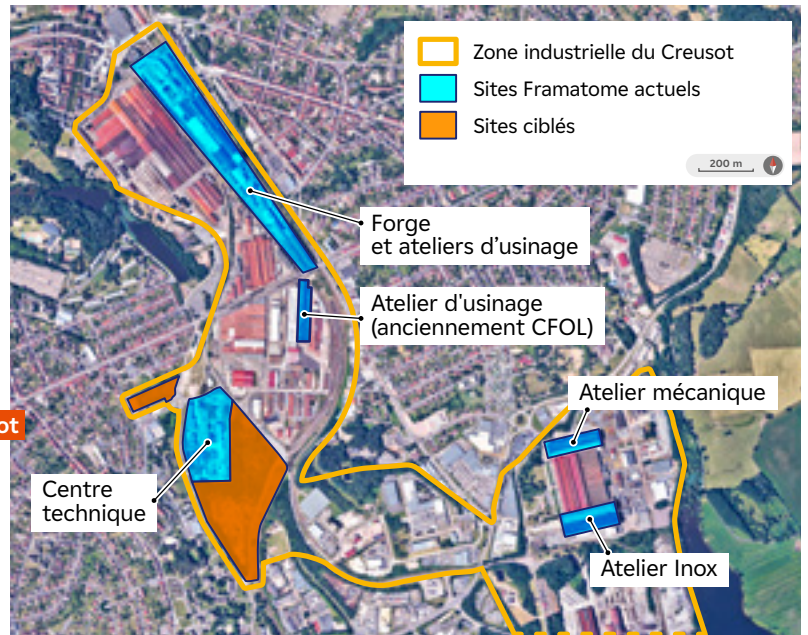
Au Creusot, Framatome est un acteur majeur avec environ 600 salariés travaillant sur les différents sites. L'entreprise est par ailleurs le premier employeur privé de Saône-et-Loire.



Localisation du site envisagé pour Forge+

Il s'agit de construire un nouvel atelier de forge d'une surface bâtie comprise entre 30 000 m² et 40 000 m² sur un foncier d'une superficie d'environ 10,5 hectares, appelé « Feu de Verse », situé dans la zone industrielle du Creusot et appartenant à Framatome.

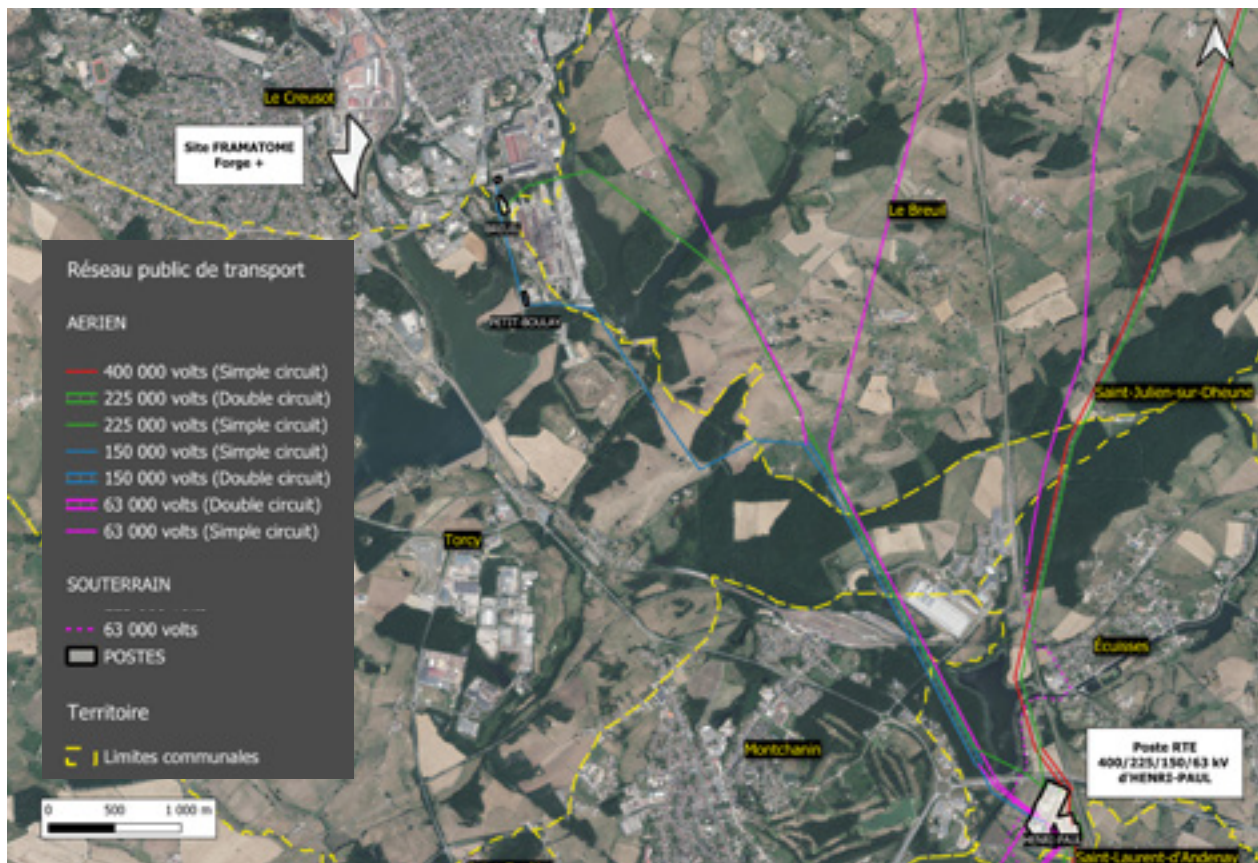
Le site retenu pour le nouvel atelier de forge est mitoyen du centre technique de Framatome et se situe également à proximité des autres sites de Framatome au Creusot et notamment de la forge existante.



Le projet de raccordement électrique au projet Forge+

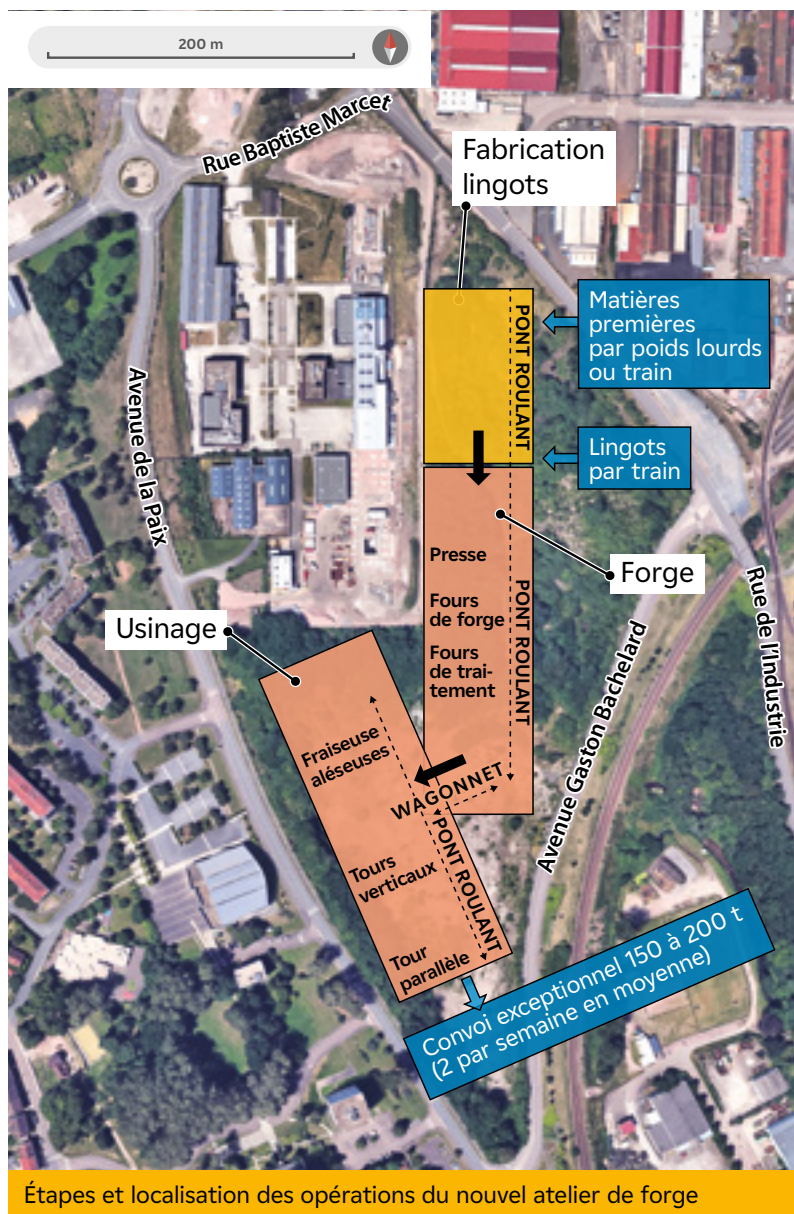
Le projet Forge+ implique la création d'un raccordement électrique pour répondre aux besoins en électricité de la nouvelle forge. Pour cela, RTE, en qualité de gestionnaire du réseau de transport d'électricité en France, envisage une liaison souterraine à 225 000 volts sur environ 10 km, reliant le site de Forge+ au poste d'HENRI PAUL. Cette solution souterraine, choisie par RTE, est considérée comme la plus économique et la plus sûre pour minimiser

l'impact sur les habitants et l'environnement. La concertation préalable a permis à RTE de recueillir l'avis du public sur les modalités d'insertion de la ligne sur le territoire. Elle a ainsi nourri la concertation dite Ferracci, pour la définition d'un fuseau de moindre impact, validé le 16 décembre 2025 par Monsieur le sous-préfet d'Autun. Les études de détail sont à présent en cours pour définir le tracé du raccordement.



Insertion du projet de raccordement dans le réseau existant

Les caractéristiques de Forge+



L'atelier de fabrication de lingots : une partie des lingots (en inox et carbone) nécessaires à l'activité de la forge (les plus gros, d'environ 450 tonnes), serait produite au sein de cet atelier. Le procédé consiste à fondre des électrodes en acier par électroconduction pour créer ces lingots. L'autre partie des lingots serait fabriquée par l'usine d'ArcelorMittal Industrieel présente au Creusot.

L'atelier de forgeage : une fois les lingots réceptionnés chauds ou fabriqués par Framatome, ils seraient portés à très haute température pour respecter les propriétés mécaniques requises, puis forgés sous une presse afin de leur donner la forme voulue et de leur apporter les propriétés mécaniques adéquates.

L'atelier d'usinage : la phase d'usinage permettrait d'amener les pièces forgées aux dimensions précises requises par tournage ou fraisage. 100 % des « copeaux », matière retirée des pièces forgées, seraient recyclés et réemployés dans le processus de fabrication des lingots par ArcelorMittal Industrieel.

Le projet se déroulerait en deux phases : la première pour être en mesure de produire 1,5 réacteur EPR/EPR2 par an, et la seconde pour augmenter les capacités de production à 2 réacteurs par an grâce à l'installation des moyens d'usinage supplémentaires.

Étapes et localisation des opérations du nouvel atelier de forge

Chiffres-clés

1 ensemble de halles

de 30 à 40 m de haut, pour une surface totale de 30 000 à 40 000 m²

6 fours pouvant accueillir des pièces allant jusqu'à 450 tonnes pour les monter jusqu'à une température de 1300 °C

Environ 100 salariés présents

en simultané sur le site (nombre total de nouveaux emplois pour Framatome au Creusot estimé entre 190 et 240)

1 bache de trempe

d'environ 1 400 m³ pour le traitement thermique des pièces forgées

6 ponts roulants

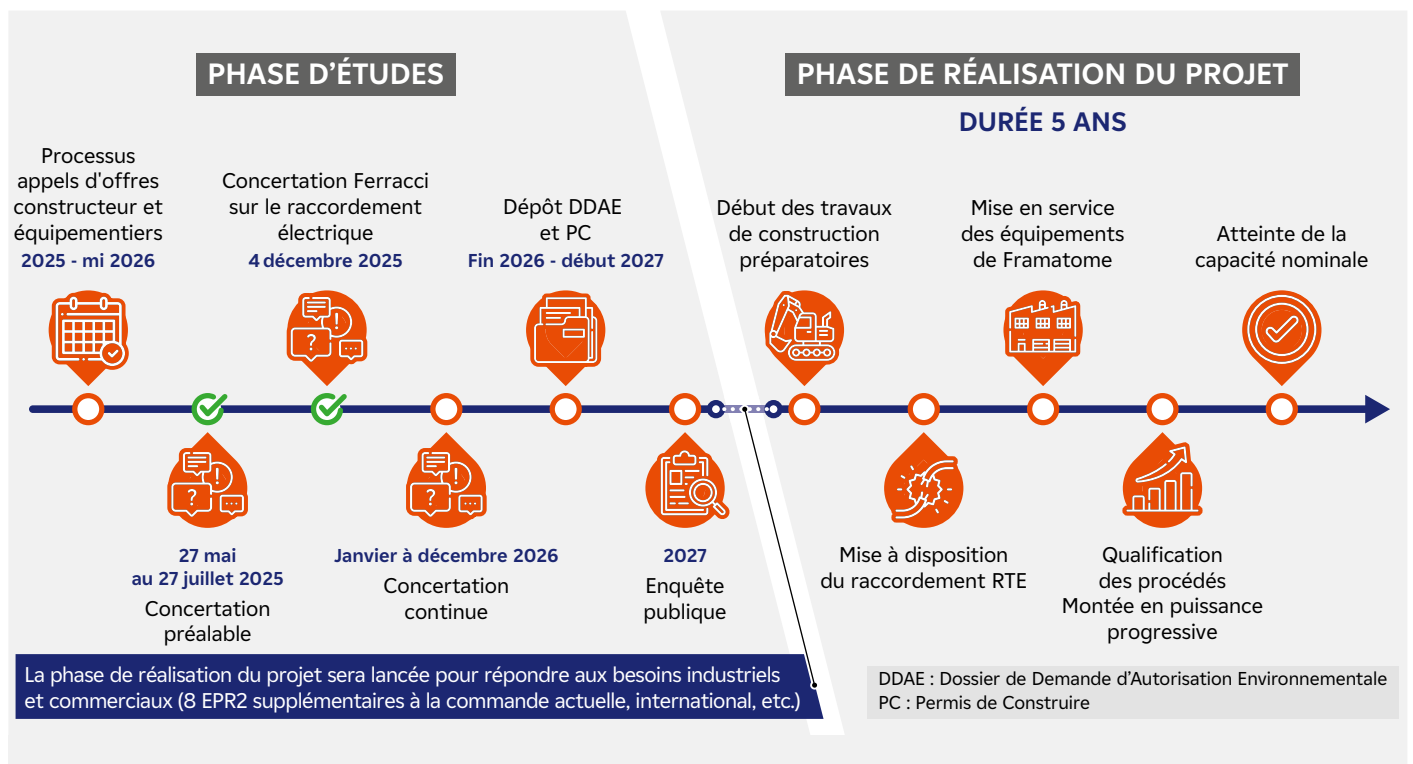
pour la manutention des lingots et des pièces forgées puis usinées

1 parking

réservé aux salariés de la forge

Le coût, le financement et le calendrier du projet

Au stade de la concertation préalable, le coût total du projet Forge+ et de son raccordement électrique s'élève à 579 M€, entièrement financés par EDF et Framatome.



ZOOM sur les alternatives au projet étudiées

1/ Le «scénario zéro» ou une forge de moindre capacité : l'absence de réalisation du nouvel atelier de forge contraindrait Framatome à recourir massivement à la sous-traitance, pour atteindre l'objectif de production de 200 forgés par an, nécessaire pour la production de deux réacteurs EPR/EPR2 par an. Cette dépendance pourrait entraîner des retards et des risques financiers pour le programme de développement du parc nucléaire français. L'alternative consistant à construire une nouvelle forge de capacité de production plus petite ne permettrait pas non plus de résoudre ce problème de recours à la sous-traitance étrangère.

2/ Les alternatives en termes d'implantation géographique : plusieurs sites ont été évalués, mais le site «Feu de Verse» a été retenu pour sa capacité à se connecter au réseau ferroviaire, sa surface disponible, sa proximité avec d'autres sites de Framatome et le site d'ArcelorMittal Industeel, ou encore de par la présence d'emplois et compétences adaptés sur le bassin industriel du Creusot.

3/ Le recours à des technologies alternatives au forgeage : des technologies telles que la fabrication additive et la compression isostatique à chaud, ont également été considérées. Cependant, ces technologies ne sont pas encore suffisamment matures pour produire en série des pièces conformes aux réglementations des équipements sous pression nucléaire, et leur exploitation industrielle à grande échelle n'est pas envisageable avant 30 à 40 ans.



Résumé des enjeux et incidences du projet sur le territoire

Sur le développement socio-économique, l'emploi et la formation



Le projet Forge+ nécessiterait le recrutement de 190 à 240 emplois directs, avec un effet indirect pour le territoire estimé à trois emplois pour chaque emploi direct de la forge. Forge+ contribuerait ainsi à dynamiser l'économie locale, notamment grâce au possible recours à des entreprises du territoire en phase travaux ou lors de l'exploitation de la forge (opérations de maintenance, entretien, sécurité du site, etc.). Framatome prévoit de collaborer avec des établissements de formation locaux pour répondre aux besoins en matière de recrutement, ce qui pourrait renforcer l'attractivité du territoire pour les jeunes et les professionnels.

Sur l'environnement urbain du projet



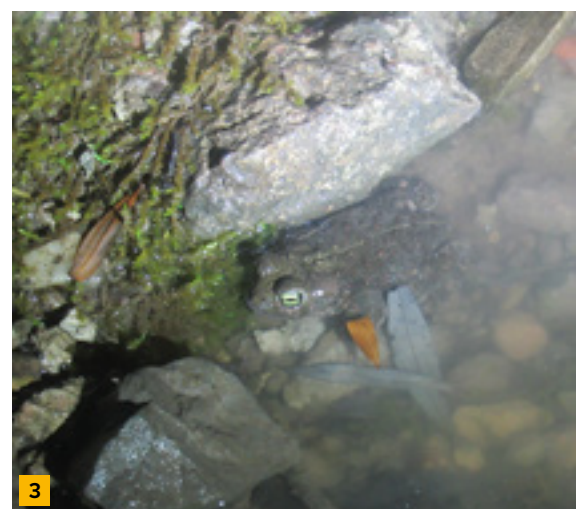
Le projet prévoit des mesures pour minimiser les nuisances sonores et vibratoires, notamment en limitant les ouvertures des ateliers du côté des zones habitées. Framatome s'engage à travailler sur la meilleure intégration possible de Forge+ dans le paysage urbain, en préservant notamment au maximum les arbres et la végétation existants en bordure du site. Par ailleurs, les émissions de CO et NOx seront surveillées avec attention pour respecter la réglementation, et l'utilisation de fours hybrides gaz-électricité est étudiée pour réduire les rejets atmosphériques. L'impact de l'activité de la forge sur la circulation routière serait enfin limité, avec seulement deux convois exceptionnels par semaine nécessaires.

ZOOM sur le raccordement ferroviaire au projet Forge+

Un raccordement ferroviaire au site de Forge+ est prévu pour l'acheminement des lingots, dont une partie nécessaire à l'activité de la nouvelle forge serait produite par l'usine ArcelorMittal Industeel au Creusot. Les travaux de ce raccordement n'impacteront pas le fonctionnement de l'actuelle voie ferrée. Néanmoins, un passage à niveau situé à la jonction de la rue Baptiste Marcet et de la rue de l'Industrie devrait être créé. Des mesures seront étudiées pour minimiser les perturbations sur la circulation routière pendant la construction du passage à niveau. En phase d'exploitation, seulement 2 convois ferroviaires par semaine sont envisagés, ce qui limiterait les impacts sur la circulation routière.

Sur l'environnement naturel

Le projet s'inscrit dans la démarche d'évitement, de réduction et de compensation des impacts sur l'environnement et les habitats naturels, notamment ceux des espèces protégées comme le Serin cini, le Verdier d'Europe ou encore le Crapaud calamite, actuellement présents sur le site envisagé pour Forge+. Des mesures de compensation écologique sont en cours d'étude pour recréer des habitats similaires sur le territoire.



- 1 Serin cini (EODD, 2018)
- 2 Verdier d'Europe (EODD, 2024)
- 3 Crapaud calamite observé sur le site du projet (EODD, 2024)

Concertation continue

Retour sur la concertation préalable et présentation de la concertation continue

La concertation préalable s'est déroulée entre mai et juillet 2025.

Elle a compris 18 rencontres réunissant 1061 participants. 259 questionnaires papier ont été complétés par le public et 10 questions ainsi que 30 avis ont été déposés sur le site internet de la concertation concertation.forgeplus.fr.

A l'issue du bilan des garants rendu en août 2025, les maîtres d'ouvrage ont rendu leur rapport en octobre 2025.

L'ensemble des ressources issues de cette phase de concertation préalable est mis à disposition sur le site dédié à la concertation : comptes-rendus des rencontres, dossier de présentation du projet, bilan des garants, cahiers d'acteurs, et autres documents de référence : <https://concertation.forgeplus.fr/>

Librement accessibles, ces publications offrent à chacune et à chacun la possibilité de mieux comprendre le projet, son contexte, ainsi que la diversité des contributions et des échanges qui ont nourri la concertation.

Une nouvelle phase de concertation s'ouvre à présent : la concertation continue. Elle permet au public de continuer à disposer d'une information claire et complète sur le projet, ses prochaines étapes, et de poursuivre les échanges avec les porteurs de projet.

Elle se déroule sous l'égide de la garante nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP), Marion FURY. Pour la contacter : marion.fury@garant-cndp.fr

Pour vous renseigner sur le rôle et la mission de la CNDP, rendez-vous sur : www.debatpublic.fr

Comment s'informer et participer ?

Au cours de la concertation continue, le public est invité à s'informer et à faire part de ses questions, avis et suggestions à l'égard du projet.

Pour s'informer :

- Le dossier de concertation
- La synthèse du dossier de concertation
- Le site internet : concertation.forgeplus.fr

Le site internet rassemble tous les documents utiles à la concertation, produits avant ou pendant celle-ci. Le calendrier, les présentations et les comptes rendus des rendez-vous de la concertation y seront progressivement mis en ligne.

Pour participer :

- Le site internet de la concertation et son formulaire de dépôt d'avis/questions : concertation.forgeplus.fr
- Les rendez-vous de la concertation (réunions publiques, atelier, visite, etc.) dont le calendrier est mis à jour sur le site concertation.forgeplus.fr
- Le cahier d'acteur disponible sur le site concertation.forgeplus.fr. Il permet aux personnes morales de faire connaître leur position sur le projet
- Le kit du débat autoporté (accessible sur le site concertation.forgeplus.fr) qui permet à chacune et chacun (association, collectif, entreprise, classe d'école, etc.) d'organiser de façon autonome son propre temps de débat dans son cercle de relation et de connaissances



Participez à la concertation continue



La concertation continue se déroulera jusqu'à la phase d'enquête publique envisagée en 2027.

Plusieurs rencontres sont prévues avec le public afin de continuer à informer et recueillir les contributions du territoire sur les avancées du projet.

Retrouvez le calendrier des rencontres et l'actualité du dispositif de concertation continue sur concertation.forgeplus.fr

Pour plus de renseignements sur la concertation et le dispositif d'information et de participation, vous pouvez également écrire à l'adresse mail suivante : concertation.forgeplus@framatome.com

Forge+



concertation.forgeplus.fr

framatome



Le réseau
de transport
d'électricité